

MASTER DROIT

PARCOURS DROIT DES PERSONNES VULNÉRABLES

Semestre 9

UE 1 disciplinaire 9

8 crédits ECTS

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
UE	CC	Ecrit et/ou Oral		30%	CC au choix entre CC UE1 disciplinaire et CC UE2 disciplinaire
EC	CT	Ecrit - rapport		10%	travail personnel de synthèse; évaluation commune aux UE disciplinaires 1 et 2 et aux UE approfondissement 1 et 2
EC	CT	Ecrit - devoir surveillé	300	35%	évaluation commune aux UE disciplinaires 1 et 2 et aux UE approfondissement 1 et 2
EC	CT	Oral	60	25%	30 Minutes préparation + 30 minutes oral - évaluation commune aux UE disciplinaires 1 et 2 et aux UE approfondissement 1 et 2

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
EC	CT	Ecrit - rapport		15%	travail personnel de synthèse, évaluation commune aux UE disciplinaires 1 et 2 et aux UE approfondissement 1 et 2
EC	CT	Ecrit - devoir surveillé	300	50%	évaluation commune aux UE disciplinaires 1 et 2 et aux UE approfondissement 1 et 2
EC	CT	Oral	60	35%	30 Minutes préparation + 30 minutes oral - évaluation commune aux UE disciplinaires 1 et 2 et aux UE approfondissement 1 et 2

Introduction

Les mesures d'accompagnement social personnalisé et d'accompagnement judiciaire

Les mesures de protection juridique (conventionnelle et judiciaire)

Les acteurs de la protection

Santé des personnes vulnérables

Responsabilité civile des intervenants et des services

Responsabilité administrative action médico-sociale

Secret professionnel

Éthique

Cas pratiques de synthèse